

## DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Date : 16 Avril 2021

**Objet : N°AO-002/21/CI/CBIT – METTRE A JOUR LA CONTRIBUTION DETERMINEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DE MADAGASCAR**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau projet « RENFORCEMENT DE LA CAPACITE NATIONALE A METTRE EN ŒUVRE LES ELEMENTS DE TRANSPARENCE DE L'ACCORD DE PARIS à MADAGASCAR », Conservation international (CI), sise au Lot II W 27 D Rue Vittori François Ankorahotra – Antananarivo, lance le dossier d'appel d'offres aux groupes de consultants nationaux ou cabinets qualifiés pour mettre à jour la Contribution Déterminée Nationale de la république de Madagascar, dans l'objectif de (i) mettre à jour la CDN, et en cohérence avec les objectifs de l'Accord de Paris ainsi que les objectifs et priorités nationaux, (ii) disposer d'un document de CDN rassemblant les points de vue de tous les acteurs, reflétant les réalités dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques à Madagascar, avec un niveau d'ambition convenable au développement du pays, avec des actions d'adaptation et d'atténuations plus précises et exhaustives et des moyens de mise en œuvre adéquats que le document de CDN antérieur, et de (iii) définir les orientations pour l'élaboration de la stratégie de développement à long terme à faible émission de carbone. Le dossier d'appel d'offres ci-joint contient toutes les informations nécessaires à la consultation.

Les soumissionnaires intéressés peuvent soumettre leurs propositions techniques et financières en version numérique à l'adresse email : [infos.cimadagascar@moov.mg](mailto:infos.cimadagascar@moov.mg) avec la mention « MISE A JOUR DE CDN DE MADAGASCAR » en objet du mail **ET** en version physique à l'adresse : Conservation international (CI), sise au Lot II W 27 D Rue Vittori François Ankorahotra – Antananarivo, au plus tard le 08 Mai 2021 à dix-sept heures (17h) portant la référence « MISE A JOUR DE CDN DE MADAGASCAR ». Toutes les demandes d'information sur l'appel d'offres sont à envoyer à l'adresse e-mail [prasoahantarivelo@conservation.org](mailto:prasoahantarivelo@conservation.org).

Tous les candidats doivent appliquer les règles d'éthique professionnelle les plus strictes lors de la préparation et de la soumission de leurs propositions. S'il est sélectionné, il doit exécuter les prestations conformément au code d'éthique de CI.

La réputation de Conversation International (CI) découle de notre attachement à nos valeurs fondamentales : intégrité, respect, courage, optimisme, passion et travail d'équipe. Le code de déontologie de CI (le "code") fournit aux employés de CI, aux fournisseurs de services, aux experts, aux stagiaires et aux bénévoles des conseils sur la mise en pratique des valeurs fondamentales de CI et définit des normes minimales de conduite d'éthiques que toutes les parties doivent respecter.

**Pour être recevable, tous les candidats doivent signer une déclaration de transparence, d'intégrité, de responsabilité environnementale et sociale.**

Toute violation du code de déontologie et de l'intégrité du processus de passation de marchés ainsi que de tous les documents doivent être signalés à CI via son service d'assistance en matière d'éthique à l'adresse [www.ci.ethicspoint.com](http://www.ci.ethicspoint.com).

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

**Numéro de l'appel d'offres : N°AO-002/21/CI/CBIT**

Le recrutement d'un groupe de consultants nationaux pour la  
**MISE A JOUR DE LA CONTRIBUTION DETERMINEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DE MADAGASCAR**

**Entité contractante :  
Conservation International/CBIT**

**Financement en vertu du renforcement de la capacité nationale à mettre en œuvre les éléments de  
transparence de l'Accord de Paris à Madagascar.**

## Section I. Instructions et directives générales

- 1- Introduction
- 2- Instruction aux soumissionnaires
- 3- Calendrier de soumission
- 4- Evaluation des propositions et attribution du contrat

## Section II. Spécifications

Termes de références

## Section III. Normes d'approvisionnement et de contrat

Modèle d'Engagement du candidat en matière de transparence, d'intégrité, de responsabilité environnementale et sociale

---

## Section I. Instructions et directives générales

### 1- Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau projet « RENFORCEMENT DE LA CAPACITE NATIONALE A METTRE EN ŒUVRE LES ELEMENTS DE TRANSPARENCE DE L'ACCORD DE PARIS à MADAGASCAR, Conservation International sollicite de la part des groupes de consultants nationaux ou cabinets pour la mise à jour de la Contribution Déterminée Nationale de la République de Madagascar, dans l'objectif de (i) mettre à jour la CDN, et en cohérence avec les objectifs de l'Accord de Paris ainsi que les objectifs et priorités nationaux, (ii) disposer d'un document de CDN rassemblant les points de vue de tous les acteurs, reflétant les réalités dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques à Madagascar, avec un niveau d'ambition convenable au développement du pays, avec des actions d'adaptation et d'atténuations plus précises et exhaustives et des moyens de mise en œuvre adéquats que le document de CDN antérieur, et de (iii) définir les orientations pour l'élaboration de la stratégie de développement à long terme à faible émission de carbone.

### 2- Instructions aux soumissionnaires

#### a) Date limite de soumission

Les dossiers de soumission doivent contenir une proposition technique et une proposition financière à envoyer en version numérique à l'adresse email suivante : [infos.cimadagascar@moov.mg](mailto:infos.cimadagascar@moov.mg) **ET** en version physique à l'adresse : Conservation international (CI), sise au Lot II W 27 D Rue Vittori François Ankorahotra – Antananarivo, au plus tard le 08 Mai 2021 à dix-sept heures (17h) portant la référence « MISE A JOUR DE CDN DE MADAGASCAR ».

Tous les dossiers reçus après la date et l'heure indiquées sont irrecevables et rejetés.

#### b) Demande d'éclaircissement

Les soumissionnaires intéressés peuvent soumettre leurs questions à l'adresse e-mail suivante [prasoahantarivelo@conservation.org](mailto:prasoahantarivelo@conservation.org). Toutes les questions et réponses seront transférées par CI à tous soumissionnaires ayant fait la demande du présent dossier.

#### c) Exigences aux dossiers de soumission :

Toutes les propositions doivent être soumises en un seul volume, composées de :

- La proposition technique
- La proposition financière, et

- L'engagement du soumissionnaire en matière de transparence, d'intégrité, de responsabilité environnementale et sociale.

Le présent dossier d'appel d'offres n'oblige pas la CI à exécuter un contrat ni à lui engager à payer les frais pour la préparation ou la soumission des propositions. En outre, CI se réserve le droit de rejeter toute proposition, si une telle action est considérée comme étant dans le meilleur intérêt de CI.

i. Proposition technique

La proposition technique doit comprendre les parties suivantes :

- Partie 1 : l'approche technique, la méthodologie et le plan de travail détaillé. La proposition technique doit décrire en détail l'approche proposée par le soumissionnaire pour l'exécution des exigences décrites à la Section II : Spécifications - les termes de référence. Elle doit démontrer une compréhension claire des tâches à entreprendre et des responsabilités de toutes les parties concernées. Le soumissionnaire doit inclure dans la proposition technique le personnel à affecter pour chaque tâche et définir les missions à lui confier, le moyen matériel à utiliser, les sous-traitants qui seront engagés pour exécuter les services requis.
- Partie 2 : la gestion et l'organisation de l'intervention du personnel clé. Tous les curriculums vitae du personnel clé doivent être joints en annexe de la proposition technique. Les CV doivent démontrer les qualifications de haut niveau pour effectuer la prestation décrite. Chaque personnel doit avoir cinq (5) ans d'expériences dans la réalisation d'études dans le domaine de l'environnement et particulièrement celles relatives aux changements climatiques, et avoir une bonne connaissance de l'Accord de Paris et les autres traités internationaux sur le climat, du processus d'élaboration des CDN, des Communications Nationales, des documents cadre sur le changement climatique, le différents politiques, plans et stratégie de développement sectoriels relatifs au changement climatique.
- Partie 3 : la performance et les expériences similaires du soumissionnaire avec trois références de clients. Veuillez inclure les descriptions des projets ou missions similaires antérieures.

ii. La proposition financière :

Les soumissionnaires doivent présenter leur proposition suivant le modèle « budget détaillé » stipulé dans la section ii.1. La durée de validité de la proposition financière est fixée à **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date de la remise de soumission. La proposition de coût détaillé sert à déterminer les propositions les plus avantageuses et sera la base de négociation pour l'attribution du contrat. Le coût proposé doit inclure tous les bénéfices, les frais et les taxes afférents. Les coûts supplémentaires ne peuvent pas être inclus après l'attribution. Les révisions aux coûts proposés ne peuvent être apportées après la soumission, à moins que CI ne le demande expressément si la proposition du soumissionnaire est acceptée.

Néanmoins, les soumissionnaires doivent fournir un budget détaillé indiquant les principaux postes de dépenses et toutes les rubriques entrant dans la mission. Ainsi, les offres doivent indiquer les prix unitaires, les quantités et le montant total. Toutes les informations de coût doivent être libellées en **ARIARY**.

Les soumissionnaires doivent fournir les informations justifiant les détails de chaque élément de coût ou du poste aux fins d'une analyse complète. CI se réserve le droit de demander des informations supplémentaires sur les coûts si le comité d'évaluation a des doutes quant au caractère raisonnable ou à l'exhaustivité de la proposition financière du soumissionnaire.

La proposition financière doit être présentée avec l'en-tête, la signature ainsi que les coordonnées fiscales du consultant. A défaut des coordonnées fiscales, il faut qu'il y ait l'adresse physique.

ii.1 Budget détaillé :

Description du service	Unité	Quantité	Taux journalier	Montant total
<b>TOTAL</b>				

**3- Calendrier de soumission**

Le calendrier suivant résume les dates importantes du processus d'appel d'offres. Les soumissionnaires doivent respecter strictement ces délais :

Date de publication : 17, 21 et 24 Avril 2021

Date de publication sur Devex and CI Procurement site : 17 Avril 2021

Date limite pour les questions écrites : 30 Avril 2021

Date limite de soumission : 08 Mai 2021 à 17 heures

Les dates suscitées peuvent être modifiées à la seule discrétion de CI. Tout changement sera communiqué à tous les soumissionnaires intéressés et sera publié dans les journaux locaux.

**4- Evaluation des propositions et attribution du contrat**

Le contrat sera attribué au soumissionnaire dont la proposition satisfait au mieux l'ensemble des critères d'évaluation (qualité et prix) énoncés ci-dessous, répond aux exigences en matière de capacité technique et à la partie financière jugée la plus avantageuse pour CI

Evaluation criteria	points
<b>Connaissance</b>	
Accord de Paris et document CDN du 2016 avec les objectifs	10
Politiques en matière de CC des secteurs du CDN	5
Processus d'élaboration des CDN	10
Pertinence de la méthodologie adoptée aux termes de référence	10
Conformité du plan de travail proposé avec les termes de référence	10
	<b>45</b>
<b>Expertise technique pertinente au projet</b>	
Bonne constitution de l'équipe de consultants	10
Expériences Staff (CV, Thématique, Region)	10
Expériences en changements climatiques	10
	<b>30</b>
<b>Appropriate budget</b>	
Répartition appropriée des jours de travail par rapport aux tâches et aux produits livrables	5
Tarifs journaliers appropriés pour les consultants en fonction de leurs qualifications	10
Autres coûts directs appropriés par rapport à l'étendue des travaux	10
	<b>25</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>



## Section II. Spécifications

### TERMES DE REFERENCE

#### **POUR LE RECRUTEMENT D'UN GROUPE DE CONSULTANTS NATIONAUX EN VUE D'UNE « MISE A JOUR DE LA CONTRIBUTION DETERMINEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DE MADAGASCAR » (Output 1.2.3)**

**Dans le cadre du projet « renforcement de la capacité nationale à mettre en œuvre les éléments de transparence de l'Accord de Paris » à Madagascar**

---

#### **I. CONTEXTE**

Madagascar a adopté en 2016 l'Accord de Paris, un accord historique visant à contenir le réchauffement planétaire entre 1,5° et 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Grâce à cet Accord, les Parties se sont entendues sur un objectif de long terme, en vue de réduire les émissions de GES, encourager un développement à faible émission de carbone, renforcer la capacité à s'adapter aux effets néfastes du changement climatique et favoriser la résilience.

L'Accord de Paris demande que chaque Partie décrive et communique ses actions climatiques pour l'après 2020, actions qui sont appelées « Contributions Déterminées Nationales ou CDN ». Les CDN incarnent les efforts déployés par chaque pays pour réduire ses émissions nationales, s'adapter aux effets du changement climatique et permettront la réalisation à long terme des objectifs de l'Accord de Paris.

Madagascar a soumis sa Contribution Prévue Déterminée Nationale CPDN en 2015, devenu CDN à la suite de la ratification de l'Accord de Paris. Le pays s'engage ainsi à réduire de 14% ses émissions de GES, augmenter de 32% sa capacité de puits de carbone par rapport au scénario Business as Usual (BAU) d'ici 2030 et renforcer sa résilience face au changement climatique.

Actuellement, à la veille de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, Madagascar prévoit de réviser ses actions pour pouvoir mieux lutter contre les dérèglements climatiques et mettre à jour ainsi sa CDN. En effet, selon l'article 4 de l'Accord de Paris, incite chaque Partie à établir, communiquer et actualiser les contributions déterminées au niveau national qu'elle prévoit de réaliser. La contribution déterminée au niveau national de chaque Partie représentera une progression par rapport à la contribution déterminée au niveau national antérieure et correspondra à son niveau d'ambition le plus élevé possible. Parallèlement, le rapport spécial de 1,5 °C du GIEC a averti que, à moins que les objectifs de réduction des émissions fixés dans les nouveaux CDNs actualisés ne soient substantiellement renforcés, la limitation du réchauffement à 1,5 °C deviendra hors de portée.

Dans ce contexte, un groupe de consultants nationaux sera recruté pour mettre à jour la CDN de Madagascar. Cette activité entre dans le cadre de la mise en œuvre du projet « renforcement de la capacité nationale à mettre en œuvre les éléments de transparence de l'Accord de Paris » ou CBIT financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial et co-exécuté par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable par le biais du Bureau

National des Changements Climatiques et de la REDD+ (BNCCREDD+) et Conservation International.

## II. OBJECTIFS

Les objectifs de la consultation sont de :

- Mettre à jour la CDN, et en cohérence avec les objectifs de l'Accord de Paris ainsi que les objectifs et priorités nationaux
- Disposer d'un document de CDN rassemblant les points de vue de tous les acteurs, reflétant les réalités dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques à Madagascar, avec un niveau d'ambition convenable au développement du pays, avec des actions d'adaptation et d'atténuations plus précises et exhaustives et des moyens de mise en œuvre adéquats que le document de CDN antérieur ;
- Définir les orientations pour l'élaboration de la stratégie de développement à long terme à faible émission de carbone. Dans le cadre d'un plan de mise en œuvre de la NDC, nous devons établir un lien entre le plan de mise en œuvre de la NDC et la stratégie de développement à faible intensité de carbone

## III. TACHES CLES

Le groupe de consultants devra :

- Effectuer un état des lieux ou bilan de la CDN, établir une situation de référence des secteurs clés de la CDN
- Faire l'analyse des documentations existantes sur les changements climatiques, notamment la CDN actuelle, les Communications Nationales, ainsi que les documents de planifications, les politiques et stratégies sectoriels relatifs au changement climatique
- Identifier les lacunes de la CDN actuel et émettre des recommandations
- Analyser les niveaux d'ambition adéquat pour le pays avec des propositions de nouveaux objectifs
- Intégrer l'aspect genre et changement climatique ainsi que les aspects relatifs à l'Education, sensibilisation et accès du public à l'information sur les changements climatiques
- Analyser le potentiel national en matière d'atténuation pour les secteurs concernés et proposer des mesures d'atténuation pour chaque secteur
- Analyser le potentiel national en matière d'adaptation pour les secteurs prioritaires et jugés vulnérable au changement climatiques et proposer des mesures d'adaptation pour chaque secteur
- Analyser les besoins en financement pour la mise en œuvre du nouveau CDN avec des budgétisations des actions d'adaptation et d'atténuations
- Analyser la participation du secteur privé dans le financement et la mise en œuvre des CDN





- Examiner les arrangements institutionnels actuels en matière de gouvernance, d'atténuation, d'adaptation et des finances, identifier les lacunes et proposer des recommandations pour une mise en œuvre effective de la CDN mise à jour
- Définir des orientations en vue d'élaborer des stratégies à long terme à faible émission de carbone.
- Utiliser les différents guides d'élaboration de CDN proposées par les diverses organisations internationales pour pouvoir affiner la contribution nationale révisée.
- Identifier les parties prenantes concernées et mener des consultations nationales et régionales par secteur.
- Présenter et faire valider la CDN mise à jour à travers un atelier de présentation et de validation

#### **IV. BUDGET PREVISIONNEL ET REPORTING**

- 1- Format : les budgets doivent être préparés et soumis dans Microsoft Excel et indiquer explicitement toutes les unités (p. ex., jours de travail), les coûts unitaires (p. ex., taux quotidiens chargés) et les coûts totaux. Les fichiers Excel doivent être "déverrouillés" et montrer tous les calculs.
- 2- Coûts inclus : les budgets doivent inclure des lignes pour :
  - 2.1. Travail, par expert individuel, en HJ, multiplié soit par un salaire journalier de base (MGA). Les taux quotidiens proposés doivent être conformes aux qualifications représentées dans les curriculum vitae des personnes nommées.
  - 2.2. Autres coûts directs.
- 3- Justification du budget : un exposé du budget doit accompagner la feuille de calcul du budget et justifier les coûts proposés.

#### **V. DUREE DU CONTRAT**

La durée de la prestation est de 45 jours (ouvrables), s'étalant du mois Mai 2021 au mois de juillet 2021.

#### **VI. LIVRABLES**

Le groupe de consultants est astreint à la production des rapports obligatoires :

- Rapport de démarrage détaillant la compréhension/interprétation des termes de référence ; la méthodologie d'exécution de la mission ; le plan de travail et le calendrier de mise en œuvre convenus avec le BNCCC et CI-Madagascar, soumis 5 jours après la signature du contrat.
- Rapport de l'étude incluant les résultats des tâches précitées, entre autres le bilan de la CDN actuel, les analyses des lacunes, les recommandations sur le CDN actuel, l'analyse relatif à l'établissement des nouveaux objectifs de la CDN, l'analyse sur la budgétisation

des actions d'adaptation et atténuation du CDN mise à jours, l'établissement des situations de références des secteurs clés ( atténuation et adaptation) avec les actions prioritaires d'adaptation, d'atténuation , l' analyse de l' aspect genre , éducation, sensibilisation et accès du public à l'information sur le changement climatique

- CDN mise à jour
- Rapport sur la tenue de l'atelier de présentation et de validation
- Rapport final de la prestation. Il est soumis 5j au plus tard avant le terme de la mission pour être validé par BNCCCREDD+ et CI

## VII. PROFIL

- Diplôme universitaire minimum bac+ 5 dans le domaine du changement climatique, Environnement ;
- Avoir une bonne connaissance de l'Accord de Paris et les autres traités internationaux sur le climat, du processus d'élaboration des CDN, des Communications Nationales, des documents cadre sur le changement climatique, le différents politiques, plans et stratégie de développement sectoriels relatifs au changement climatique.
- Avoir une expérience dans un processus de consultation des acteurs nationaux
- Ayant au minimum 5 ans d'expériences dans la réalisation d'études dans le domaine de l'environnement et particulièrement celles relatives aux changements climatiques
- Aptitude à faire des analyses, à en tirer des conclusions pertinentes et à faire des propositions constructives, capacités à rédiger des rapports de qualité en français ;
- Maîtrise des approches et des méthodes participatives ;
- Capacité linguistique en anglais et en français est exigée avec une excellente compétence rédactionnelle dans les deux langues.
- Ayant d'expérience professionnelle à **Madagascar**.

### Section III. Normes d'approvisionnement et de contrat

#### Engagement du candidat en matière de transparence, d'intégrité, de responsabilité environnementale et sociale.

Dossier d'appel d'offres : N°AO-002/21/CI/CBIT

Objet : METTRE A JOUR LA CONTRIBUTION DETERMINEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DE  
MADAGASCAR

Tous les candidats s'engagent à appliquer les normes de conduite les plus élevées en préparant, en soumettant leurs offres. Et, s'ils sont sélectionnés, ils se chargeront éventuellement des travaux spécifiés lesquels se conforment au code d'éthique de CI.

CI s'appuie sur l'intégrité personnelle, le bon jugement et le bon sens de tous les tierces parties agissant à son nom ou fournissant des services à l'organisation pour traiter des problèmes qui ne sont pas expressément traités par le Code ou comme indiqué ci-dessous/

#### 1- En conformité avec le code d'éthique, nous certifions que :

- a) Nous comprenons et acceptons que CI ainsi ses partenaires contractuels, ses bénéficiaires et les autres parties avec lesquelles nous travaillons sont tenus de s'engager à respecter les normes les plus élevées de transparence, d'équité et d'intégrité en matière de la passation de marchés.

#### 2- En conformité avec le respect des normes sociales et environnementales, nous certifions que :

- a) Nous nous engageons à respecter les normes élevées d'éthique et d'intégrité ainsi que toutes les lois applicables dans l'ensemble de nos opérations, y compris l'interdiction des actions en rapport avec le Traffic des personnes, le travail des enfants, le travail forcé, les abus sexuels, l'exploitation ou le harcèlement. Nous respectons les droits de l'homme internationalement proclamés et ne prenons aucune mesure qui contribue à la violation des droits de l'homme. Nous protégeons ceux qui sont les plus vulnérables aux violations de leurs droits et des écosystèmes qui les soutiennent.
- b) Nous respectons et appliquons pleinement les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale, y compris les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, conformément aux lois et règlements applicables au pays où le contrat doit être exécuté.

#### 3- Pour ce qui est de notre éligibilité et notre conduite professionnelle, nous certifions que :

- a) Nous ne sommes pas et aucun de nos affiliés (membres, employés, sous-traitants et consultants) en état de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de cessation d'activité ou de faute professionnelle grave telle que déterminée par un Organisme de réglementation responsable d'octroi de licences et/ou de la réglementation des activités du candidat.
- b) Nous n'avons pas commis et nous ne livrerons pas à des actes criminels ou frauduleux. Nous n'avons pas été condamnés au cours des cinq dernières années par un jugement définitif pour des infractions telles que la fraude ou la corruption, le blanchiment d'argent ou la faute professionnelle.



- c) Nous n'avons pas été impliqués dans la rédaction ou la recommandation de l'étendue technique de ce document de sollicitation.
- d) Nous ne sommes pas engagés dans aucune collusion ou fixation de prix avec d'autres candidats.
- e) Nous n'avons pas fait de promesses, d'offres ou de subventions, directement ou indirectement, à des employés de CI impliqués dans cette acquisition, ou à un fonctionnaire du gouvernement en relation avec le contrat à exécuter, dans l'intention d'influencer indûment une décision ou de recevoir un avantage indu.
- f) Nous avons pris aucune mesure et ne prendrons aucune mesure pour limiter ou restreindre l'accès d'autres entreprises, d'organisation ou d'individus à participer au processus d'appel d'offres lancé par CI.
- g) Nous avons rempli nos obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou des impôts conformément aux dispositions en vigueur du pays où le contrat doit être exécuté.
- h) Nous n'avons pas fourni et prendrons toutes les mesures raisonnables pour nous assurer que nous ne fournissons pas et n'octroierons sciemment un soutien matériel ou de ressources à toute personne ou entité qui commet, tente de commettre, préconise, facilite ou participe à des actes terroristes, ou a commis, tenté de commettre, faciliter ou participer à des actes terroristes, et nous nous conformons à toutes les lois applicables en matière de financement antiterroriste et de blanchiment d'argent (y compris USA Patriot Act et Us Executive Order 13224).
- i) Nous certifions que ni nous ni nos administrateurs, dirigeants, personnels clés ou bénéficiaires effectifs ne sommes inclus dans une liste de sanctions financières ou économiques, d'exclusion ou de suspension adoptées par les Etats-Unis, les Nations Unies, l'Union Européenne, la Banque Mondiale ou les Services généraux de la liste de l'administration des parties exclues des programmes d'approvisionnement fédéral ou de non-approvisionnement conformément aux OCOM 12549 et 12689 " exclusion et suspension'.

Nom :

Signature :

Titre :

Date :

Antananarivo le, 16 Avril 2021



Léa RAKOTOMALALA  
Directeur des Opérations